

pétence de l'honorable ministre des Finances pour examiner la possibilité de mettre en œuvre ces suggestions et beaucoup d'autres, auxquelles son esprit imaginatif et créateur a certainement pensé. Entouré des techniciens et spécialistes de son ministère, je suis convaincu qu'il saura trouver les solutions les plus appropriées pour servir l'économie du pays tout entier.

Pour soulager le père de famille dont le revenu n'excède pas \$5,000 par année, le ministre pourrait examiner, pour l'avenir, la possibilité d'un abaissement d'impôt, sans toutefois reporter tout le fardeau sur le salarié gagnant entre \$5,000 et \$10,000. L'exemption pour les frais de scolarité pourrait être accordée au père de famille, lorsque l'étudiant ne reçoit aucun salaire et ne peut trouver d'emploi pendant la période estivale.

L'honorable ministre pourrait également augmenter l'exemption statutaire relative aux dons de charité et les frais médicaux et la porter de \$100 à \$200.

Monsieur l'Orateur, il serait évidemment facile d'allonger cette liste de suggestions. Cependant, afin de fournir l'occasion à tous ceux qui désirent exprimer leur opinion, vu que ce débat est limité à quatre jours, je conclurai en disant que je suis fier d'être Canadien, de vivre dans un pays aux possibilités extraordinaires et aux richesses inouïes, d'une beauté et d'une magnificence sans pareil. Je suis heureux de faire partie d'un gouvernement qui sait prendre ses responsabilités et qui déploie tous ses efforts pour la création d'une société canadienne juste et prospère, basée sur le système de l'entreprise privée, source des plus hauts standards de vie du monde entier.

[Traduction]

M. l'Orateur suppléant (M. Bécharde): A l'ordre. Le député de St. Paul's a quelque chose à dire.

AFFAIRES COURANTES

AFFAIRES EXTÉRIEURES ET DÉFENSE NATIONALE

ADOPTION DU HUITIÈME RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

M. Ian Wahn (St. Paul's): Monsieur l'Orateur, de l'assentiment unanime de la Chambre, je demande à revenir à l'appel des motions pour proposer l'adoption du 8^e rapport du comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale.

M. l'Orateur suppléant (M. Bécharde): La Chambre consent-elle à l'unanimité à ce que le député revienne à l'appel des motions?

Des voix: D'accord.

M. Ian Wahn (St. Paul's) propose l'adoption du 8^e rapport du comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale, présenté à la Chambre le jeudi 5 juin 1969.

M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, puis-je demander au député pourquoi on aborde cette question maintenant au lieu de suivre la procédure habituelle?

M. Wahn: Simple question d'à propos, monsieur l'Orateur. Ce rapport autorise simplement le comité à entreprendre un voyage à North Bay jeudi prochain, comme nous y sommes presque, j'ai jugé à propos de proposer l'adoption dès maintenant.

(La motion est adoptée.)

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

LE BUDGET

EXPOSÉ FINANCIER ANNUEL DU MINISTRE DES FINANCES

La Chambre reprend l'étude de la motion de l'honorable E. J. Benson (ministre des Finances) tendant à faire approuver par la Chambre la politique budgétaire générale du gouvernement ainsi que de l'amendement proposé par l'honorable M. Lambert (p. 9880) et du sous-amendement proposé par M. Saltzman (p. 9883).

M. William Knowles (Norfolk-Haldimand): Je le répète, monsieur l'Orateur, c'est pour deux raisons que je participe à ce débat. Premièrement, pour faire des remarques générales sur le budget présenté par le ministre des Finances (M. Benson) et deuxièmement, signaler les conséquences des mesures gouvernementales pour l'industrie canadienne du tabac, en particulier pour les exploitants, c'est-à-dire les planteurs et les producteurs de tabac.

• (5.10 p.m.)

En toute sincérité, je tiens à louer le ministre des Finances, comme l'ont déjà fait un grand nombre de députés, d'avoir présenté un budget équilibré. Depuis des années que les déficits grèvent les dépenses publiques, il est toujours réconfortant de découvrir enfin que nous pouvons équilibrer notre budget. Je juge élémentaire d'affirmer qu'il y a deux moyens d'y parvenir. Le premier consiste à réduire les dépenses à un niveau qui oblige le gouvernement à vivre selon ses moyens. L'autre consiste à augmenter les impôts pour financer les dépenses déjà engagées. Tous les Canadiens